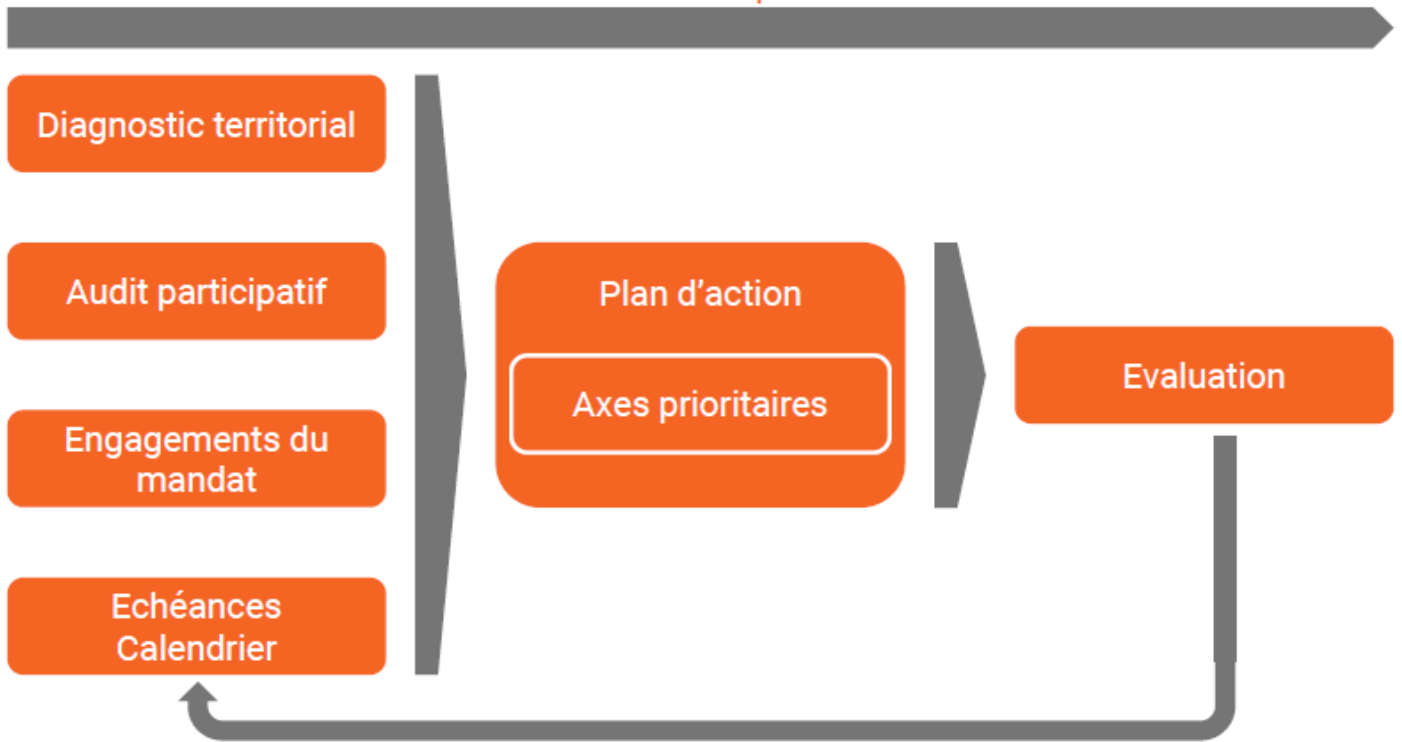


Environ cinq ans



La démarche Villes Amies des Aînés :
qu'est ce que c'est ?

Les phases de la démarche

Etape 1

Candidature et préparation de l'entrée dans la démarche

Etape 2

Elaboration du diagnostic du territoire et mise en oeuvre de la démarche participative

Etape 3

Le plan d'action : élaboration, mise en oeuvre, participation et restitution

Etape 4

Retour sur expérience et lancement d'une deuxième phase : évaluation, restitution et analyse croisée